



Police de la ville de Neuchâtel

6 Faubourg de l'Hôpital
Case postale 2813
2001 Neuchâtel CH
Tf : +41 32 722 22 22
Fax : + 41 32 722 22 29
police.locale@ne.ch

La voie publique

Missions prioritaires du service de la voie publique

Le service est responsable de la **gestion de la voie publique** sur tout le territoire communal dans le respect des dispositions légales. Il coordonne et organise cette occupation avec les partenaires internes et externes. La gestion des manifestations sur le domaine public est du ressort du service de la voie publique. Cette mission, qui nécessite une très bonne connaissance des procédures, est confiée à une spécialiste du service en question.

Il faut savoir que **rien ne peut être entrepris sur le domaine public**, sans que le service de la voie publique n'ait au préalable traité la demande et établi le projet d'autorisation. Ce dernier sera signé par la Direction de la Police.

Les quelques éléments suivants touchent le service (les cirques, la pose de panneaux et de stores, les enseignes, les marchés, les terrasses, les forains, les stands de vente, les panneaux d'affichage, les points de vente de denrées alimentaires saisonniers et bien entendu toutes les manifestations).





Police de la ville de Neuchâtel

6 Faubourg de l'Hôpital
Case postale 2813
2001 Neuchâtel CH
Tf : +41 32 722 22 22
Fax : + 41 32 722 22 29
police.locale@ne.ch

La voie publique

